



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-282**

Séance publique du

20 juin 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160620- lmc193306-DE-1-1
Date de signature : 20/06/2016
Date de réception : jeudi 23 juin 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : MUSEE GRANET REVISION DE LA GRILLE TARIFAIRE

Le 20 juin 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/06/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESEA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Christine BERNARD à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jules SUSINI, Madame Danièle BRUNET à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Gaelle LENFANT, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Charlotte BENON, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Irène MALAUZAT à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Liliane PIERRON à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Madame Souad HAMMAL.

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
 Direction Des Musées & Du Patrimoine
 Culturel

RAPPORT POUR
 LE CONSEIL MUNICIPAL
 DU 20 JUIN 2016

Nomenclature : 7.1
 Decisions budgetaires

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE
CO-RAPPORTEUR(S) : M. BRAMOULLÉ Gérard

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : MUSEE GRANET REVISION DE LA GRILLE TARIFAIRE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La décision du Conseil Communautaire n°07_02_03 du 10 juillet 2015 ainsi que la Délibération du Conseil Municipal (DCM) n°DL.2015-376 du 28 septembre 2015 ont approuvé respectivement le retour du transfert et la gestion du Musée GRANET.

La DCM DL.2015-538 du 15 décembre 2015 a fixé les tarifs et droits divers au 1^{er} janvier 2016 pour le Musée GRANET, incluant les tarifs de la Chapelle des Pénitents Blancs, les tarifs hors expositions et expositions temporaires.

Le Musée GRANET accueillera cet été l'exposition temporaire « Charles Camoin, un peintre dans sa lumière », ainsi que de nouvelles expositions à l'automne.

A cet effet, et après analyse rétrospective de ces 6 derniers mois de pratique tarifaire, il apparaît nécessaire de réviser certains tarifs du Musée GRANET et ajouter un partenaire supplémentaire dans la catégorie partenaire avec le Musée GRANET, ce que nous proposons en détails dans la grille tarifaire ci-jointe, applicable au 1^{er} juillet 2016.

Enfin pour les pré-réservations et réservations de groupes, pour lesquels leur visite au musée se déroulera postérieurement à l'augmentation des tarifs du 1er juillet 2016, mais auxquels nous avons adressé une proposition tarifaire au tarif en vigueur à leur date de réservation et qu'ils ont validés, l'ancien tarif sera maintenu.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la révision des tarifs du Musée Granet, dont la grille est annexée au rapport ci-joint
- **DIRE** que les tarifs issus de cette grille seront applicables au 1^{er} juillet 2016
- **AUTORISER** le comptable public à encaisser les recettes sur les imputations budgétaires correspondantes

Présents et représentés	: 52
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

MUSEE GRANET ET CHAPELLE DES PENITENTS BLANCS

- Accès site GRANET XXème : Collection Jean PLANQUE -

La gratuité est applicable sur présentation de pièces justificatives aux personnes suivantes :

- -18 ans
- Etudiant -26 ans
- Enseignants de l'Ecole Supérieure d'Art Félix CICCOLINI
- Bénéficiaire du RSA (justificatif datant de moins de 3 mois)
- Chômeur de longue durée (inscrits depuis plus de 6 mois et munis d'un justificatif de moins de 3 mois)
- Bénéficiaire de l'aide sociale (CAF), minimum vieillesse et invalidité
- Détenteur de cartes en cours de validité lcom, lcomos, AGCCPF
- Détenteur d'une carte de presse (inclus 1 accompagnateur)
- Détenteur de la carte du Ministère de la Culture (en cours de validité) (inclus 1 accompagnateur)
- Détenteur de la carte culture Aix-Marseille Université
- Adhérent de l'association des amis du Musée GRANET
- Adhérent de l'association Maison des artistes
- Adhérent de l'association Cultures du coeur (dans la limite du quota à disposition de l'association)
- Abonnés du Musée GRANET
- Mécènes et partenaires de l'exposition (dans la limite du nombre figurant au contrat de Mécénat ou de partenariat)
- Guides conférenciers nationaux, internationaux et régionaux agréés

Tarifs réduits applicable sur présentation de justificatifs en cours de validité

- présentation d'un billet tarif plein du Mucem datant de moins de 6 mois
- Apprentis jusqu'à 25 ans
- Handicapés + 1 accompagnateur, sur présentation de la carte d'handicapé
- Achat en nombre à partir de 15 places achetées, achats par l'intermédiaire de CE et entreprises conventionnées avec le musée

Entrée libre le 1er dimanche du mois hors période estivale

Libellé - (encaissement régie de recettes)	Type de tarification / Informations	Tarif 2016	Tarif 2016 - à partir du 1er juillet	variation effective
DROITS D'ENTREE POUR INDIVIDUELS				
Entrée exposition temporaire d'été	le billet tarif plein	7,00 €	8,00 €	13%
	le billet tarif réduit	5,00 €	6,00 €	17%
Entrée hors exposition temporaire d'été	le billet tarif plein	5,00 €	5,50 €	9%
	le billet tarif réduit	4,00 €	4,50 €	11%
Visite guidée	le billet	le droit d'entrée + 4,00 €	le droit d'entrée + 4,00 €	0%
Audioguide	location	3,00 €	3,00 €	0%
Audioguide enfants	location	2,00 €	2,00 €	0%
Livret jeux enfants	sur demande à l'accueil du Musée	gratuité	gratuité	0%
Carte abonnement	tarif annuel	20,00 €	20,00 €	0%
Ateliers individuels et stages enfants (de 14h à 16h30)	forfait par enfant	5,00 €	5,00 €	0%
Ateliers individuels et stages enfants et/ou adultes	forfait par personne	5,00 €	5,00 €	0%

Libellé - (encaissement régie de recettes)	Type de tarification / Informations	Tarif 2016		Tarif 2016 - à partir du 1er juillet	variation effective
TARIFICATION POUR LES GROUPES HORS SCOLAIRES					
à partir de 15 (dans la limite de 30 personnes "accompagnateur inclus" entrées payantes réservées)	droit d'entrée par personne - hors exposition temporaire d'été	4,00 €		4,50 €	11%
	par personne - exposition temporaire d'été	5,00 €		6,00 €	17%
Visite guidée 1H - avec un médiateur du Musée GRANET	droit d'entrée + tarif réduit	60,00 €		60,00 €	0%
Visite guidée 1H30 - avec un médiateur du Musée GRANET	droit d'entrée + tarif réduit	80,00 €		80,00 €	0%
Location audiophone obligatoire pour les droits de parole	forfait pour le groupe	30,00 €		30,00 €	0%
Location audiophone pour les médiateurs de l'Office de Tourisme	forfait pour le groupe	15,00 €		15,00 €	0%
TARIFICATION POUR LES GROUPES SCOLAIRES					
droit d'entrée	dans le cadre d'une visite organisée par leur établissement	gratuité		gratuité	0%
médiations	pour les écoles, collèges, lycées et centres de loisirs du territoire du pays d'Aix	gratuité		gratuité	0%
droit de parole enseignant	dans le cadre scolaire	gratuité		gratuité	0%
médiations étudiants	dans le cadre d'une visite organisée par leur établissement ou par une association étudiante	20,00 €		20,00 €	0%
TARIFICATION POUR LES GROUPES SCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS HORS PAYS D'AIX					
visite/atelier	Forfait 1H00	20,00 €		20,00 €	0%
	Forfait 1H30	25,00 €		25,00 €	0%
	Forfait 2H00	30,00 €		30,00 €	0%
	Forfait 2H30	35,00 €		35,00 €	0%
TARIFICATION POUR LES PARTENARIATS					
billetterie GRANET + MUCEM <i>achat d'un billet plein tarif dans l'un des deux partenaires donne accès à une entrée à tarif réduit valable 6 mois dans le second musée</i>	le billet - hors exposition temporaire d'été	4,00 €		4,50 €	11%
	le billet - exposition temporaire d'été	5,00 €		6,00 €	17%

Libellé - (encaissement régie de recettes)	Type de tarification / Informations	Tarif 2016		Tarif 2016 - à partir du 1er juillet		variation effective
TARIFICATION POUR LES COMITES D'ENTREPRISES (CE)						
Visite guidée avec un médiateur du Musée GRANET	Forfait 1H00	50,00 €		50,00 €		0%
	Forfait 1H30	65,00 €		65,00 €		0%
Ateliers en famille (dans le cadre du CE)	Forfait famille (maximum 5 personnes)	4,00 €		4,00 €		0%
Ateliers enfants (dans le cadre du CE) (de 14h à 16h30)	Forfait / goupe d'enfants (maximum 5 enfants)	4,00 €		4,00 €		0%
TARIFICATION VENTES OFFICE DE TOURISME (OT) - PASS AIX'PERIENCE -						
Pass Aix'périence	enfant	gratuité		gratuité		0%
	reversement OT / adulte	6,00 €		6,00 €		0%
vente billets par l'OT - Reversement OT	billet tarif plein (Hors période estivale)	3,75 €		4,68 €		20%
	billet tarif réduit (Hors période estivale)	3,40 €		3,83 €		11%
	billet tarif plein (période estivale)	5,95 €		6,80 €		13%
	billet tarif réduit (période estivale)	4,25 €		5,10 €		17%
MANIFESTATIONS PRIVEES DU MUSEE GRANET						
Personnel technique	forfait journée si demande d'un agent technicien (son, lumière...)	380,00 €		380,00 €		0%
Prestations soumises au régime de TVA normal en vigueur						
		HT 2016	TTC 2016	Tarif HT 2016 au 1er juillet	Tarif TTC 2016 au 1er juillet	variation effective
Location en soirée pour dîner / cocktail ↻ 1 à 200 pax	forfait <i>hors exposition</i> temporaire d'été	3 500,00 €	4 200,00 €	3 500,00 €	4 200,00 €	0%
	forfait exposition temporaire d'été	4 000,00 €	4 800,00 €	4 000,00 €	4 800,00 €	0%
Location en soirée pour dîner / cocktail ↻ 101 à 200 pax	forfait exposition temporaire d'été	5 500,00 €	6 600,00 €	5 500,00 €	6 600,00 €	0%
Location de l'auditorium - Forfait journée	<i>hors exposition</i> temporaire d'été (120 personnes max.)	650,00 €	780,00 €	650,00 €	780,00 €	0%
Location de l'auditorium - Forfait demi-journée	<i>hors exposition</i> temporaire d'été	450,00 €	540,00 €	450,00 €	540,00 €	0%
	exposition temporaire d'été	500,00 €	600,00 €	500,00 €	600,00 €	0%
Location de l'auditorium - Forfait horaire	<i>hors exposition</i> temporaire d'été	150,00 €	180,00 €	150,00 €	180,00 €	0%
Prestations soumises au régime de TVA normal en vigueur						
		HT 2016	TTC 2016	Tarif HT 2016 au 1er juillet	Tarif TTC 2016 au 1er juillet	variation effective
Location en matinée (horaires du petit déjeuner) ↻ Limite à 80 pax	forfait <i>hors exposition</i> temporaire d'été	800,00 €	960,00 €	800,00 €	960,00 €	0%
	forfait exposition temporaire d'été	1 000,00 €	1 200,00 €	1 000,00 €	1 200,00 €	0%
Location en soirée (de 19h à 21h) ↻ Limite à 100 pax	forfait <i>hors exposition</i> temporaire d'été	1 380,00 €	1 656,00 €	1 380,00 €	1 656,00 €	0%
	forfait exposition temporaire d'été	1 500,00 €	1 800,00 €	1 500,00 €	1 800,00 €	0%
Location Jardin de Malte (2h) ↻ Limite à 30 pax	forfait <i>hors exposition</i> temporaire d'été	450,00 €	540,00 €	450,00 €	540,00 €	0%
	forfait exposition temporaire d'été	550,00 €	660,00 €	550,00 €	660,00 €	0%